

L'ÉCHO DE L'ESPLANADE

LE JOURNAL PIBRACAIS



#06 /// janvier 2022



> ÉDITO

Relire le passé pour mieux préparer l'avenir

Chère Pibracaise, Cher Pibracais,

« Pibrac change, ce n'est plus comme avant »

Oui, il est vrai que Pibrac a connu ces dernières décennies de nombreuses évolutions : une population de plus en plus nombreuse, une urbanisation plus dense, etc. L'architecture s'en voit de fait un peu modifiée et la manière de vivre également.

L'enjeu de la municipalité de Pibrac, quelle qu'elle soit, est d'accompagner ces changements. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

• **En préparant au mieux l'intégration des nouveaux habitants dans notre commune.** Nous défendons des projets à taille humaine, qui encouragent l'accession à la propriété, pour que les personnes qui arrivent à Pibrac créent des relations humaines. Nous ne réussirons que si nous ne concentrons pas tous les nouveaux logements dans des bâtiments en R+3 en entrée de ville en bord de rocade. Nous travaillons aussi avec les voisins chaque nouveau projet. Tous ces engagements sont retranscrits dans la charte de l'urbanisme qui a été adoptée à l'unanimité.

• **S'adapter aux changements c'est aussi se mobiliser sur les mobilités** pour que l'arrivée de nouveaux logements soit accompagnée de nouveaux moyens de transports en commun et de modes de déplacements doux, comme nous vous le présentons dans ce nouveau numéro de l'Echo de l'Esplanade.

• **Sur la sécurité enfin, nous avons augmenté les effectifs de la police municipale** qui est désormais en ce début d'année 2022 constituée de 4 policiers. Avec deux binômes, nous pourrions faire plus de médiation, plus de prévention, pour que chacun puisse bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Si la ville évolue et que nous nous adaptons à ces changements, il reste aussi des lieux iconiques et des valeurs immuables qui resteront actuels quelle que soit l'époque. C'est le cas bien sûr de nos monuments historiques et de notre patrimoine naturel que nous nous efforçons de protéger et de valoriser. Ils nous rappellent chaque jour notre Histoire et la préciosité de notre bien commun qu'est la Nature.

Car à Pibrac les espaces boisés et agricoles occupent 79% de notre territoire. Il faut donc les préserver notamment en privilégiant l'urbanisation dans des secteurs déjà urbanisés.

Mais c'est surtout les valeurs qui ont fait l'histoire de Pibrac que nous nous efforçons de faire vivre. Parce que le passé de Pibrac c'est la générosité et la fraternité, à l'image, par exemple, durant la Première Guerre mondiale, de l'hôpital pour blessés de guerre monté en quelques semaines grâce aux habitants, à des donateurs locaux et au Conseil municipal.

Alors, je vous souhaite collectivement pour 2022 de continuer à faire vivre cette fraternité. Cette fraternité qui permet de créer des liens entre nous tous, de partager des petits bonheurs, de se soutenir, et également d'aider des personnes que l'on ne connaît pas à l'image de toutes les actions solidaires décrites dans ce nouveau numéro de l'Echo de l'Esplanade.

Notre Histoire singulière et nos valeurs intangibles doivent rester porteuses d'une incroyable modernité sans cesse renouvelée.

Fidèlement,

CAMILLE POUPONNEAU // MAIRE DE PIBRAC

RESTONS EN CONTACT

ville-pibrac.fr

ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

f t y
villepibrac



SOMMAIRE



LES BOUCHONS
ON EN PARLE

> PAGE 3



PIBRAC,
VILLE SOLIDAIRE

> PAGE 4



LA PAROLE
AUX PIBRACAIS

> PAGE 6



TOUS
CITOYENS

> PAGE 7



LES GRANDS
RENDEZ-VOUS

> PAGE 8

PENDANT L'AUTOMNE À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES

Bourse aux fleurs



FestiJardin



Pyrénicimes



Festival la Mékanik du Rire



Marché de Noël



Forum de l'association des professionnels de Pibrac



Inauguration phase 1 du parc de l'Escalette



Journée intergénérationnelle
à Bouconne avec le
centre social et le PAJ



Atelier Déco
récup verre par le PAJ

Cérémonie de l'armistice 1918



Handisens



À LA UNE LES BOUCHONS Y'EN A MARRE, que fait la mairie ?!

Le retour à une vie un peu plus normale depuis la rentrée de septembre est aussi synonyme de retour à la normale d'une circulation dense dans la commune de Pibrac aux heures de pointe, provoquant, l'agacement, légitime, des habitants.

Chacun peut comprendre que les solutions dépassent le seul pouvoir du Maire tant les véhicules qui traversent Pibrac le matin sont pour les deux tiers composés d'autosolistes non Pibracais. Plus on développe les réseaux routiers, plus le trafic automobile augmente. Or, l'urgence climatique étant aujourd'hui une question prioritaire, le véritable enjeu réside donc dans la réalisation de transports alternatifs à la voiture, crédibles, efficaces et sécurisés. En la matière, Pibrac est la grande oubliée et ce n'est pas acceptable.

Depuis de nombreuses années, rien n'avait été obtenu sur Pibrac pour améliorer les transports. Et, pourtant il est évident que rien ne changera tant qu'il sera plus facile de se déplacer en voiture qu'en transport en commun ou en mode doux ! C'est pourquoi l'équipe municipale a pris ce sujet à bras le corps dès son arrivée, en saisissant tous les acteurs concernés : la Métropole, Tisséo et la Région. Madame le Maire a eu l'occasion à plusieurs reprises d'écrire ou de dire aux responsables de ces structures que s'il est normal que Pibrac contribue à accueillir la population qui arrive sur l'agglomération de par son attractivité, elle doit en échange être dotée d'équipements de transports convenables pour les déplacements non seulement de sa population mais aussi de toute la population arrivant de la vallée de la Save et du Gers.

Alors où en est-on ?



LE BUS 32

Depuis la rentrée, le bus 32 a changé d'itinéraire afin de permettre de multiplier par deux le nombre d'habitants et de travailleurs touchés par un passage proche du bus. Ainsi, par exemple, la nouvelle zone de l'Escalette et le Lycée sont desservis par la ligne. L'objectif ? Que les déplacements du quotidien ou des projets pour se rendre à Brax ou Colomiers puissent être faits en bus et non en voiture.

Et la suite ? Il est maintenant nécessaire que le bus puisse passer par la gare de Pibrac afin d'assurer une liaison bus - train. Les aménagements actuels ne permettent pas d'accueillir le bus. Des études techniques sont en cours, en concertation avec les riverains du quartier, pour permettre le passage du bus par la gare.

À terme, cela permettra également de faire arriver des bus par le nord, depuis Cornebarrieu ou Mondonville par exemple, et de desservir aussi le plateau pibracais.



LA VOITURE, PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

En termes de voirie, la priorité a été mise sur ce mandat avec Toulouse Métropole sur l'aménagement de carrefours dangereux ou de dispositifs visant à réduire des vitesses extrêmes. Ce sera le cas notamment sur la route de Légnac, au niveau de la stèle des fusillés et au niveau du stop à la sortie de Brax, chemin de la Chauge.

LE VÉLO



Le vélo est une solution de plus en plus crédible et pertinente pour des trajets du quotidien qui sont souvent courts. Mais il doit pouvoir s'utiliser de manière sécurisée.

Qu'a fait la commune pour promouvoir le vélo ?

La commune a réalisé des opérations d'aménagement qualitatif et durable :

- En créant une chaudière (chaussée pour les circulations douces) chemin de l'ancienne Tuilerie, et une deuxième dans la rue Maurice Fonvieille. Petit rappel : cette chaussée à voie centrale banalisée, sans marquage axial, est entourée de deux couloirs avec un marquage au sol adapté aux cyclistes. Elle permet à la fois de sécuriser la circulation des cyclistes mais aussi de faire ralentir les automobilistes en se déportant ponctuellement sur le côté lorsqu'ils sont amenés à se croiser tout en cédant la priorité aux cyclistes.
- En réalisant des aménagements importants (pistes cyclables et trottoirs) pour sécuriser les déplacements à vélo ou à pied en particulier aux abords des écoles.
- En installant des parkings à vélo au sein et à proximité des écoles élémentaires, en face du cimetière, près de l'église, à côté du TMP, dans l'enceinte du complexe sportif de la Castanette et chemin du Château Cru.

Et la suite ?

- Des études sont en cours sur le chemin du Château Cru et l'Ancienne Route de Bayonne pour identifier les zones où de nouvelles continuités cyclables pourraient être développées.
- La commune travaille avec la Métropole à la réalisation du Réseau Express Vélo (REV) permettant de relier Brax, Pibrac et Colomiers de manière sécurisée. Un itinéraire est en cours d'étude prévoyant notamment des aménagements importants entre Brax et Pibrac et entre la gare de Pibrac et la rue des Frères.

Liens pour les aides achat vélo électrique.

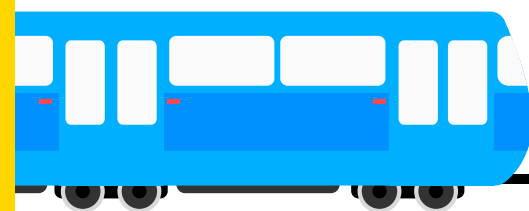
Rendez-vous aussi sur le site : demarches.toulouse-metropole.fr



ET AUSSI, LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

Les cheminements possibles ont été discutés en réunion avec les membres des associations Pibrac Randonnée Montagne, 2 Pieds-2 Roues et Pibraction ainsi que le collectif de l'Ancien Chemin de Lasserre. Une action est en cours : la réhabilitation de l'extrémité du Chemin Naouzo envahi par la végétation (en prolongement du Chemin de la Benauze) afin d'en faire un chemin mémoriel (il était utilisé par les maquisards durant la dernière guerre). D'autres projets sont envisagés, notamment par les conseils de quartier qui s'approprient ce sujet.

LE TRAIN



Dans les prochaines années, le cadencement du train entre Pibrac et Colomiers va augmenter. Nous défendons très fort cet aménagement qui va permettre de relier Pibrac à la 3^e ligne de métro (dont le terminus sera à la gare de Colomiers), tous les quarts d'heures aux heures de pointes.

Mais alors qu'est-ce que ce que cela suppose ?

- Créer plus de places de parking autour de la gare : des aménagements sont en cours d'études et nous restons en alerte sur les possibles acquisitions foncières à proximité.
- Faire de la gare une gare multimodale : qu'on puisse y accéder en bus mais aussi à pied et à vélo de manière sécurisée.
- Avoir un tarif unique similaire à celui du réseau Tisséo : c'est ce que revendique Madame le Maire en lien avec tous ses collègues maires voisins avec qui elle a signé une tribune.
- Réinventer la gare : en faire un nouveau lieu de services et d'accueil :
 - une conciergerie : je dépose mon linge en partant au train, je le récupère le soir repassé,
 - une salle de télétravail : j'ai loupé mon train, je peux me connecter à ma visio conférence depuis cette salle,
 - un hall d'attente, etc...

Ce projet est à penser au cours de la mandature et la population y sera associée.

Et moi citoyen, comment je peux agir ?

- Avant de prendre ma voiture pour des petits trajets, **je réfléchis à une alternative à pied ou à vélo.**
- Avec mon comité de quartier, je réfléchis à la mise en place de **covoiturage** pour les trajets du quotidien, par exemple pour aller à l'école le matin.
- Avec mon entreprise, j'utilise les applications qui me permettent de **covoiturer avec les salariés** de ma société.
- Je choisis le **télétravail** au moins un jour par semaine, si mon métier me le permet.
- J'accompagne mes enfants **à l'école à vélo ou à pied.**
- En expérimentant le principe du **pédibus** ou du **vélobus** avec des parents ou des bénévoles qui, à tour de rôle, accompagnent les élèves à l'école à pied ou à vélo.
- Je prends le **train**.



le projet “ 100 permis “ démarre à Pibrac

Le lundi 29 novembre 2021 a démarré le projet « 100 permis » avec 6 permis de conduire pris en charge pour des jeunes Pibracais par le CCAS de Pibrac, en partenariat avec Toulouse Métropole et la Mission Locale Haute-Garonne. Le projet des 100 permis s'inscrit dans une action de solidarité et il a pour but d'aider les jeunes à sortir de la précarité.

Ces 6 jeunes, inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle à la Mission locale, bénéficient du financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un investissement de 70h au sein de la collectivité. Ils ont donc signé un contrat d'engagement avec la Mission locale, l'auto-école et le



CCAS représenté par Madame le Maire. Le CCAS de Pibrac participe à hauteur de 500 € par jeune en complément de la participation de 1 000 € de Toulouse Métropole. Ils commencent par l'apprentissage du code de la route avec l'auto-école partenaire lors d'un stage collectif de 2 semaines au sein de la Maison des Citoyens afin d'obtenir le permis de conduire en 9 mois.

MÉDIATHÈQUE gratuite

C'est un choix fort de la ville de Pibrac en ce début d'année. Elle a décidé de faciliter l'accès à la culture pour tous les publics.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, le prêt de tous les documents de la médiathèque est gratuit. Plus de tarif d'abonnement compliqué en fonction de l'âge ou de la situation, chaque Pibracais pourra désormais emprunter livres, disques ou films sans abonnement. La médiathèque est un lieu cher au cœur de nombreux Pibracais qui y trouvent une large sélection d'ouvrages pour la jeunesse et pour adultes et depuis quelques temps, un rayon étoffé de bandes-dessinée. Si vous n'avez pas encore découvert le lieu, l'occasion est trop belle, n'hésitez plus, rendez-vous à l'Esplanade des mots.



LA MAISON DES CITOYENS POUR ET PAR LES PIBRACAIS

Construire une ville solidaire, c'est aussi lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion de tous. La ville de Pibrac souhaite faire de la Maison des Citoyens un lieu de rencontre à travers des projets et des actions à l'attention de tous les publics.



La Maison des Citoyens porte l'idée que la rencontre repose sur le développement de moments partagés et conviviaux. Elle accueille et accompagne les associations et tous les Pibracais qui le souhaitent dans le montage d'actions communes. Elle pourra également favoriser les passerelles entre les divers acteurs à travers des projets 50/50 (ex : embellissement du parvis de la Maison des Citoyens). La Maison des Citoyens abrite déjà des projets et des manifestations variées dont voici quelques exemples :

• **Handicap** : la Maison des Citoyens a accueilli l'événement Handisens le 27 novembre.

• **Santé** : la Ville propose une permanence mensuelle de la mutuelle communale.

• **Intergénérationnel** : ce thème tient également une place importante dans les projets de la Maison des Citoyens qui a notamment porté l'organisation de la « semaine bleue », événement national consacré aux retraités et aux personnes âgées.

• **Réunion des conseils de quartiers.**

• **Une boîte à idées** qui se trouve dans le hall pour proposer des projets.

• **Pause Famille** : Tous les mercredis, hors période vacances scolaires, des temps de rencontres et d'échanges entre futurs parents, grands-parents et enfants de 0 à 3 ans, à la Maison des Citoyens de 9h00 à 11h00. Des Cafés Thématiques autour de la parentalité, y sont organisés en moyenne 1 fois/mois. Programme à retrouver à la Maison des Citoyens.

Lorsque vous pousserez les portes de la Maison des Citoyens, vous rencontrerez sans doute des bénévoles qui font de ce nouveau lieu un endroit convivial et accueillant, et vous encourageront à l'action et la rencontre.

Accès aux soins pour tous

Vous êtes intéressés par la mutuelle communale ? Contactez le CCAS ou venez rencontrer les conseillers lors des permanences qui ont lieu à la **Maison des Citoyens**, le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h.

CONSEIL MUNICIPAL DÉCISIONS IMPORTANTES

Conseil municipal du 9 novembre

- Projet agricole Baillaoumes.
- Rapport d'activités du Syndicat Mixte de Bouconne et du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne).
- Charte d'urbanisme et du cadre de vie.
- Délégation de service public – choix pour la gestion de la fourrière automobile.
- Convention de financement pour appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Conseil municipal du 7 décembre

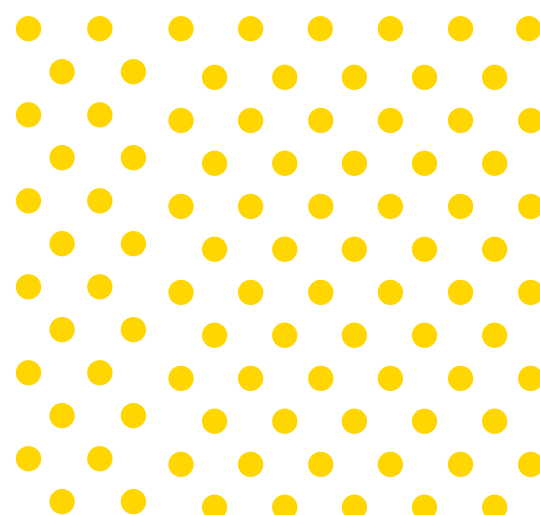
- Gratuité de l'adhésion à la Médiathèque.
- Instauration du règlement intérieur pour le personnel de la collectivité.
- Vote d'une enveloppe annuelle pour travaux urgents d'éclairage public pour l'exercice 2022.



Les comptes-rendus de chaque conseil municipal sont disponibles sur www.ville-pibrac.fr rubrique séance du conseil municipal.

PERMANENCE des élus

Tous les mercredis de 17h à 20h sur RDV au 05 62 13 00 86





UN URBANISME concerté

Pibrac, comme toute la Métropole toulousaine, est soumise à une très forte pression démographique due à la grande attractivité économique de notre secteur. Accueillir notre part de nouveaux habitants tout en préservant le cadre de vie des Pibracais, c'est le but que s'est fixé la ville de Pibrac en se dotant d'une charte de l'urbanisme et du cadre de vie. Cette dernière n'a pas pour objectif de se substituer aux textes existants opposables, mais de compléter ces documents en constituant un cahier des charges pour tout projet de construction ou d'aménagement.



Les 11 objectifs de la charte :

- **Respecter le cadre pavillonnaire** de Pibrac, proposer des constructions cohérentes avec l'habitat existant.
- **Protéger le patrimoine architectural**, historique et naturel de la Commune.
- **Combiner** l'implantation des **logements collectifs** et la **proximité des transports** en commun et des services.
- Créer des **logements confortables** et **durables** respectant les normes environnementales.
- **Favoriser la biodiversité** en préservant les arbres existants et en renforçant la végétalisation.
- Produire des logements de **qualité accessibles à tous les budgets**, privilégier les propriétaires occupants.
- Prévoir des **capacités de stationnement** au-delà des seuils imposés par le PLU, adaptées aux opérations créées afin d'éviter le stationnement parasite.
- **Lutter contre la spéculation foncière** en se basant sur la valeur vénale des biens à acquérir.
- Demander la **transparence financière** aux porteurs de projets.
- **Négocier** en amont avec la Mairie la faisabilité du projet envisagé.
- **Organiser la concertation** avec la population et tenir compte de ses remarques.

Ce document voté à l'unanimité en conseil municipal a été présenté à la population le 14 décembre dernier.



Retrouvez l'intégralité de la charte présentée en réunion publique le 14 décembre dernier sur le site de la ville : [www.ville-pibrac.fr/rubrique Cadre de Vie > Urbanisme > Charte d'Urbanisme](http://www.ville-pibrac.fr/rubrique/Cadre%20de%20Vie%20Urbanisme%20Charte%20d'Urbanisme)

DISPOSITIFS MIS EN PLACE À PIBRAC POUR NOS SENIORS

Portage des repas

Le service de portage de repas à domicile pour les personnes en difficulté mis en place par le CCAS, permet à ces personnes de recevoir des plats équilibrés chez eux pour favoriser leur bien-être au quotidien.

Plan canicule et plan grand froid

Ces deux plans sont des dispositifs mis en place par le Ministère des Solidarités et de la Santé. À Pibrac, les personnes isolées, âgées, handicapées qui se sont inscrites au préalable sur le registre sont contactées régulièrement par le CCAS en cas de déclenchement d'un plan canicule ou grand froid. Ce dispositif permet à la ville de garder le contact et de veiller sur leur santé et leur sécurité.

Navette Senior

Deux navettes pour les personnes de plus de 70 ans et/ ou en situation de handicap sont mises en place les mercredis et vendredis matins pour faire leurs courses sur le marché de plein vent ou dans les centres commerciaux pibracais.



Mardi des aidants

Le CCAS a mis en place le *Mardi des Aidants* qui a pour but d'organiser des temps conviviaux autour de différentes thématiques, pour ceux qui s'occupent d'un proche en perte d'autonomie. Ces ateliers permettent aussi d'être à l'écoute des aidants, de leur apporter du soutien et de les accompagner dans leur quotidien. Le programme est à retrouver www.ville-pibrac.fr ou à l'accueil du CCAS et de la Mairie.

Repas des aînés

Une fois par an, le CCAS de Pibrac organise le Repas des Aînés qui est offert à tous les Pibracais et Pibracaises âgés de 67 ans et plus, afin de partager un moment convivial et chaleureux durant le mois de janvier. Cette année, compte-tenu de la crise sanitaire due à la Covid-19, le Repas des Aînés qui était prévu le dimanche 16 janvier 2022 est reporté. À suivre !

CONNAISSEZ-VOUS LE SNU ?

Lancé en juin 2021 par le ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, le Service National Universel est un projet d'émancipation de la jeunesse.



En complément de l'instruction obligatoire, le SNU est destiné aux jeunes de 15 à 17 ans. Il est organisé comme suit :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines, obligatoirement réalisé dans un autre département que celui du jeune. Ce séjour sert de base pour la transmission d'un socle républicain, et vise à renforcer la cohésion nationale en donnant l'expérience de la mixité sociale et territoriale.
- Une mission d'intérêt générale de 84 heures pour développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

À Pibrac, Jeanne Bolte, âgée de 15 ans et demi a adhéré à ce projet. Elle l'a découvert par l'intermédiaire de son lycée et a choisi de s'y investir, attirée par l'idée d'une expérience de vie en communauté tout d'abord, puis par l'idée de donner son temps pour les autres. Elle a adoré le séjour de cohésion à Lourdes qui lui a permis de découvrir des jeunes d'autres horizons, ayant des centres d'intérêts différents des siens. Ce fut selon elle une expérience exceptionnelle.

Aujourd'hui, elle réalise sa mission d'intérêt général au sein de l'Esplanade des Mots, la médiathèque de Pibrac où elle accueille le public chaque mercredi après-midi entourée par l'équipe en place.

Si le SNU vous interroge, vous pouvez rencontrer Jeanne, ou vous pouvez vous renseigner sur le site suivant :

Accueil Service National Universel (snu.gouv.fr)

LE BUDGET PARTICIPATIF EN QUELQUES QUESTIONS ?

C'est quoi ?

Une démarche initiée par la municipalité et les Pibracais pour permettre aux habitants de proposer des projets d'intérêt collectif et de voter pour ceux qui seront financés et donc réalisés. Tous projets dans les domaines touchant le cadre de vie, la culture, les loisirs, le sport, le développement durable, la préservation de la biodiversité, etc, sont concernés.

Qui va décider ?

Une commission mixte composée d'élus, d'experts et de citoyens procédera à la recevabilité des projets selon les conditions de la charte présentée aux Conseils de quartier. Les projets recevables seront soumis au vote des Pibracais.

Qui est concerné ?

Cela concerne les projets portés par les Pibracais de plus de 16 ans à travers les Conseils de quartier.

C'est où ?

Les projets financés par le budget participatif sont réalisés sur le territoire de la commune de Pibrac.

Quel est le montant ?

Le montant global du budget participatif sera voté en conseil municipal lors du vote du budget 2022.

Vous avez un projet pour votre quartier ?

Prenez contact avec vos référents, coordonnées disponibles sur [www.ville-pibrac.fr/rubrique Mairie > Conseils de Quartier](http://www.ville-pibrac.fr/rubrique/Mairie%20Conseils%20de%20Quartier).

LA PAROLE aux PIBRACAIS

DÉCOUVREZ Pibrac dévoilé



Stéphane Bonneel nous dévoile l'histoire de notre ville, un livre riche en documents et informations inédites, issus d'un long travail de recherche.

BRIQUETERIE ET PLANCHERS BÉTON

> Au cœur du développement économique de Pibrac



< 16 septembre 1988
Jour du départ à la retraite
de M. Elie GÉLIS.

Elie Gélis 1912-2002
Marié en 1939 à Marie Denise Lamarche
3 fils : Jean-Pierre, Roger et Gérard

Emblématique de la ville de Pibrac, la briqueterie marque l'entrée sud du village. Connue des anciens Pibracais sous le nom de briqueterie Gélis, son développement doit beaucoup à Elie Gélis qui a hérité de l'entreprise familiale en 1938 après y avoir travaillé depuis l'âge de 14 ans avec ses parents. D'une entreprise artisanale comptant 8 salariés et produisant 2 650 tonnes de briques par an, Elie Gélis a constamment innové et développé son entreprise pour atteindre 33 500 tonnes par an au début des années 60, date à laquelle ses trois fils entreront dans l'entreprise pour poursuivre l'histoire familiale.

Acquisition de nouveaux terrains et construction de nouveaux ateliers de plus en plus performants marqueront le parcours de cet entrepreneur dont le nom reste intimement lié au développement de la ville. Marqué par une éducation basée sur le respect de ses aînés et des autres et sur le devoir accompli, il reste proche de ses salariés. Il fait construire à la fin de la guerre plusieurs maisons sur le plateau de Loudet pour loger ses ouvriers.

Planchers NEO : 95 salariés dont 55 sur le site de Pibrac
CA : 126 millions d'euros

Quelle entreprise aujourd'hui ?

Pour poursuivre cette histoire, nous avons rencontré Claude Chaubin, directeur de l'entreprise NEO. L'histoire de l'entreprise est liée au développement de la briqueterie. En 1957, Jean Fabre crée une entreprise de bétons précontraints. La briqueterie Gélis fabrique alors des pièces en terre cuite (entrevous) destinées à venir se placer entre les poutrelles de béton dans la construction des planchers. Leurs activités sont complémentaires. Gélis rachète ensuite la maison Fabre au début des années 80 avant de céder l'activité au groupe Imérys en 1989. En 2009, le groupe Lesage rachète l'activité Planchers et bétons précontraints puis crée la marque NEO en 2014. Avec une activité reconnue dans le domaine du bâtiment et des travaux publics l'entreprise est aujourd'hui amenée à se réinventer pour s'adapter à un marché en plein bouleversement. En 2021, l'usine de Pibrac a investi 5 millions d'euros dans un nouveau hall de production de poutrelles permettant une plus grande productivité et une amélioration significative de la sécurité des salariés. Le futur de l'entreprise est lié aux enjeux de la loi sur la transition écologique qui impose aux entreprises du domaine de travailler vers l'objectif de neutralité carbone pour 2050. Ce n'est pas un mot en l'air, pour assurer sa pérennité, l'entreprise devra être innovante. Elle devra non seulement produire des matériaux permettant une meilleure performance énergétique des constructions mais également démontrer sa neutralité

Claude CHAUBIN



carbone, de la naissance des matériaux utilisés jusqu'à leur destruction.

Des enjeux qui enthousiasment son directeur, entré dans l'entreprise il y a 34 ans au bureau d'études puis au marketing pour en prendre la direction en 2010.

TENNIS CLUB DE PIBRAC Rencontre avec Philippe Rouet, président depuis 2018

Philippe, parlez-nous de votre club.

Le TCP est né dans les années 80. Le club compte aujourd'hui 400 adhérents dont un peu plus de la moitié sont des jeunes. Le club est plus féminisé que la moyenne nationale avec 1/3 de femmes. Le club, à ce jour, est doté de 4 courts extérieurs (2 en dur et 2 en gazon synthétique) et un court couvert en dur.

Comment qualifieriez-vous le TCP ?

Le TCP est dynamique, outre les stages pendant les périodes de vacances et les cours délivrés à près de 300 personnes chaque semaine, il compte également 100 compétiteurs qui représentent Pibrac dans les challenges et les tournois de la région. Le club est en plein essor puisqu'il connaît une hausse de 59% de ses adhérents depuis 2016 quand la moyenne nationale baisse elle de 10%. Malheureusement, le club se voit parfois obligé de refuser de nouveaux adhérents par manque de places disponibles.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Depuis 4 ans, nous avons réussi à monter une excellente équipe avec 14 nouvelles personnes qui insufflent un élan général où chacun a su trouver sa place. Nous avons aussi fait monter en compétences Nicolas Borja qui est maintenant notre directeur sportif. Il prépare son DES avec de fortes ambitions pour le club. Il est bien épaulé dans sa tâche par Mathieu Marquet et 15 moniteurs et initiateurs issus du club.



Le mot de la fin

Nous apprécions de pouvoir travailler main dans la main avec la mairie. Grâce au concours de tous, nous avons pu enfin rénover nos 2 terrains extérieurs, mettre en place des contrats d'entretien et réaménager le club house. Rappelons que sur les 100 000 € de la réfection des terrains de tennis, 50 000 € ont été pris en charge par la ville et les 50 000 € restant par le club et la Ligue Occitane de la Fédération Française du Tennis. Gardons ce dynamisme collectif, cette qualité d'écoute et ces liens de confiance mutuelle au service des Pibracais.



UNE PIBRACAISE VICE CHAMPIONNE DU MONDE DE JU JITSU

Les Pibracais ont du talent et Laurence Fouillat est une sportive d'exception ! Elle est devenue vice-championne du monde en novembre dernier aux championnats du monde d'Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis.

02/02/2022 FAIS BOUGER TA VILLE

> rejoins le Conseil Municipal des Jeunes !

- Tu es né(e) entre 2007 et 2012 inclus, tu habites Pibrac et tu te sens concerné(e) par la vie de ta commune, alors cet article est pour toi !
- Le mercredi 2 février 2022 se déroulera la prochaine élection de Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
- Le CMJ est ouvert à 29 jeunes habitants de la commune qui seront élus pour 2 ans pour représenter les jeunes et porter des projets qu'ils construiront et mèneront ensemble.
- Le CMJ fonctionnera en deux groupes (2007-2009) et (2010-2012) et sera accompagné par des élus de la commune.
- Pour être élu(e), tu dois déposer ta candidature avant le 21 janvier et mener ta campagne auprès de tes camarades.
- Toutes les informations sur le déroulement des élections et le fonctionnement du CMJ sont disponibles dans ton école ou ton collège ou encore auprès de la mairie.



Alors n'hésite plus et dépose ta candidature avant le vendredi 21 janvier 2022 !

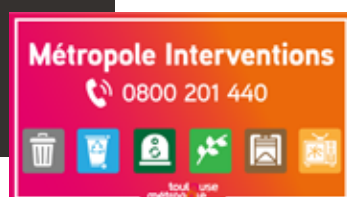
FAMILLES DE CŒUR, UN PROJET PIBRACAIS

Des Pibracais se sont donnés pour but d'accompagner des personnes ou des familles dans leur quotidien précaire en les soutenant moralement et en leur apportant une aide dans tous les domaines (administratif, alimentaire, médical, etc.)
Contact : Colm Mannin à c.mannin@orange.fr – 06 76 96 22 39 et Martine Charrier à maguycharrier@hotmail.fr – 06 27 48 06 79



PROBLÈMES DE COLLECTE ?

Pour toute information ou réclamation concernant la collecte des déchets
Contactez Toulouse
Métropole au 0800 201 440.



TRIBUNES POLITIQUES



Une ville solidaire c'est une ville qui donne la possibilité aux gens de se rencontrer, de partager. Notre équipe municipale s'était engagée auprès de vous pour faire de Pibrac un endroit plus convivial et plus chaleureux. Cela passait, selon nous, par une nouvelle dynamique des événements proposés par la Ville, mais également par un investissement grandissant de la commune auprès des associations organisant des manifestations. Évidemment, la crise sanitaire a rendu cette évolution plus complexe, tant dans l'organisation que dans la réalisation des manifestations, mais nous sommes au rendez-vous ! Le marché de Noël a été totalement repensé et a rassemblé un public très nombreux et heureux autour d'animations et de spectacles inédits. Les « Soirs d'été », la fête locale et le Marché Gourmand ont animé un été pris en tenaille par la situation sanitaire instable et la période automnale a été rythmée par nos festivals annuels (La Mékanik du Rire, Pyénicimes, Festi'Jardins) pour lesquels notre municipalité a affirmé son soutien. La Ville a aussi su adapter ses animations aux difficultés sanitaires en proposant un livret de jeux de Pâques aux enfants des écoles pibracaises, mais aussi un jeu virtuel lors des festivités de Noël 2020. Une ville solidaire c'est aussi possible grâce à l'ouverture de la Maison des Citoyens qui est une véritable aubaine pour construire cette Ville dynamique dont nous rêvons : elle permettra de mettre en synergie tous les acteurs organisateurs

d'événements pibracais (associations, services de la commune, citoyens,...).

Pour une ville solidaire, l'accès à la médiathèque est dorénavant gratuit. C'est un engagement fort de notre équipe en cette fin d'année afin d'en faciliter l'accès à tous : à tous les âges, à tous les publics, y compris les plus fragiles et à tous les profils de lecteurs, du lecteur assidu au lecteur occasionnel. Cette gratuité d'accès est une incitation à la culture en général puisque 17500 pièces sont disponibles à l'Esplanade des Mots : romans, bandes dessinées, musique,... et une programmation d'animations tout au long de l'année ! Cette action permettra également au personnel de la médiathèque de se repositionner sur son cœur de métier en supprimant des tâches administratives.

Enfin une ville solidaire c'est une ville où tout le monde trouve à se loger. Les « Etats généraux du logement » ont été achevés en cette fin d'année 2021. Cette démarche, commencée en février dernier, par une concertation auprès des citoyens Pibracais, a permis d'aboutir à une Charte de l'urbanisme qui a été votée au Conseil municipal du mois de Novembre 2021 à l'unanimité. Ce document, présenté à un public nombreux et intéressé le mardi 14 décembre, ne vient pas remplacer le Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais plutôt le compléter en réaffirmant la politique d'aménagement souhaitée par la commune sur son territoire.

À PIBRAC RÉSIDE UNE IMPORTANTE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Nos Pibracais du monde ont du cœur et nous le prouvent chaque année notamment lors de l'organisation des marchés de Noël allemand et britannique, dont les bénéfices sont reversés à des associations caritatives. Nous les avons rencontrés lors de ces deux événements.

MARY, MARCHÉ DE NOËL ANGLAIS



Le Marché de Noël anglais est organisé depuis 30 ans par TWIG (Toulouse Women's International Group), une association de Pibrac dont je suis la présidente depuis 3 ans. TWIG est une association de bénévoles impliqués, issus de toute la région. Sa fondatrice, Heather Lemetayer a aujourd'hui 90 ans mais reste active ! Ce marché est très connu dans la communauté anglophone autour de Toulouse. Chaque année, nombreux sont ceux qui viennent déguster un sandwich ou un fish & chips, acheter des livres en anglais, du petit artisanat ou des produits britanniques. Cette édition 2021 fut particulière à cause du Brexit qui a rendu l'approvisionnement en produits alimentaires très compliqué. Mais le réseau s'est mobilisé afin de pouvoir continuer à offrir des produits pour tous. Tous les bénéfices sont reversés à trois associations, choisies chaque année par les membres de l'assemblée générale de TWIG. Cette année, nous avons soutenu notamment l'association « Simon de Cyrène » dédiée aux personnes en situation de handicap. Bien que les membres de TWIG soient éparpillés dans la Haute-Garonne et le Gers, plusieurs Pibracais sont investis dans l'organisation du marché, ainsi que la « Secret Panto Society » qui participe chaque année. Nous sommes ravis de pouvoir continuer à organiser notre marché à Pibrac où nous avons été si chaleureusement accueillis.

EVELYNE, MARCHÉ DE NOËL ALLEMAND



Nous organisons le Marché de Noël allemand caritatif depuis 1981, lors du premier dimanche de l'Avent. Nos visiteurs peuvent y acheter des compositions ou sucreries confectionnées par de nombreux volontaires, adultes comme enfants. Ils peuvent également déguster des spécialités traditionnelles des marchés de Noël allemands tels que brezels, saucisses et vin chaud. Tous les bénéfices sont reversés à des associations caritatives et humanitaires, notamment à l'intention des enfants, en Haute-Garonne, en Allemagne, en Afrique ou en Asie. Nous avons trois priorités : l'aide alimentaire, l'accès aux soins médicaux et l'éducation. En Haute-Garonne, nous soutenons par exemple « Resto Bébé », « Autisme 31 » ou les Restos du Cœur de Pibrac. Nous soutenons aussi l'aide alimentaire pour les plus démunis depuis la crise du Covid, l'intégration informatique ou l'aide aux femmes. À l'étranger, nous soutenons l'hospitalisation de jeunes cancéreux au Togo, la scolarisation d'orphelins en Israël, des victimes de tremblement de terre au Népal, des écoles de brousse au Bénin ou des associations pour l'enfance en Allemagne. Nous aidons en priorité des petites associations, parrainées par nos membres, qui bénéficient de peu de subventions. Celles-ci présentent régulièrement lors du marché ce qu'elles accomplissent avec notre soutien. Il est important d'avancer sur un chemin de bienveillance et de solidarité. J'espère que plus de volontaires Pibracais, notamment des jeunes, nous aideront à l'avenir.

CONSEILS DE QUARTIER

Depuis la rentrée, vos Conseils de quartiers se sont constitués et ont mené leurs premières réunions. Leur action vous intéresse et vous souhaitez les rejoindre ?

Conseils de Quartiers :
Retrouvez vos référents et les actions de votre conseil de quartier sur www.ville-pibrac.fr rubrique Mairie - Conseils de Quartier.



POUR PIBRAC 2020 CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE



**+270 logements annoncés sous 2 ans ?
Bien d'autres dans les cartons...**

- Des projets qui annoncent la fin du caractère agréable et aéré si typique de notre ville
- Sans transport, C'est +++ de circulation + d'insécurité, + de nuisances !
- Quid de l'augmentation prévue de la fréquence des trains ?
- Comment franchir le passage à niveau aux heures de pointe ?

Nous demandons un débat en CM et avec tous sur la mobilité et les transports !

DÉMOCRATIE ET AVENIR

Nous souhaitons une très belle année aux pibracais. Nous pensons particulièrement à nos aînés, privés de moments de convivialité. Merci aux Président.e.s, aux bénévoles des associations qui animent la ville et font face aux nombreuses contraintes sanitaires.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

JANVIER

Repas des Aînés : reporté

Conférence sur l'émigration Aveyronnaise

Salle du Quai, Pibrac
Jeudi 20 janvier à 14h30

FÉVRIER

Conférence sur les îles éparses

Salle du Quai, Pibrac
Jeudi 17 février à 14h30

Visioconférence sur les plantes voyageuses

Jardin Nature Pibrac
Vendredi 11 février à 20h30

MARS

Atelier de Marionnettes en Anglais (7-12 ans)

Salle du Quai, Association Théâtre Music Action 31
Dimanche 13 mars de 14h30 à 17h30
Inscription : www.tma31.fr

Conférence sur les herbes folles, comestibles et qui soignent

Salle du Quai, Pibrac
Jeudi 17 mars à 14h30

Semaine Petite Enfance

21 au 25 mars, RAM
Programme à retrouver prochainement sur www.ville-pibrac.fr

Biodiver'Stival

Jardin Nature Pibrac
Du 21 au 27 mars

Conférence sur la découverte de la sophrologie AU

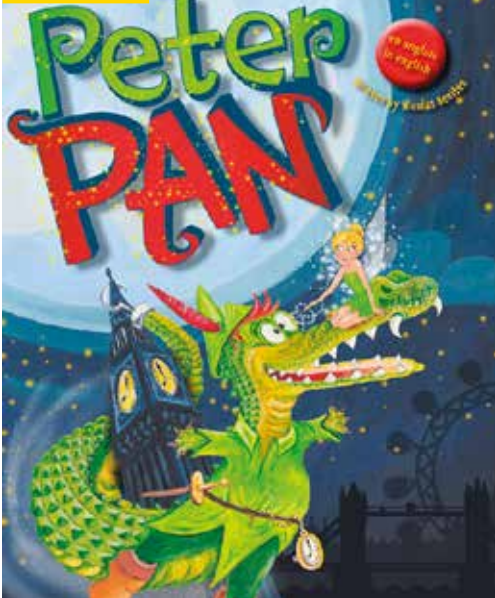
Salle du Quai, Pibrac
Jeudi 31 mars à 14h30

SORTIR

Au TMP, en ce début d'année, venez-vous divertir et vous émerveiller !

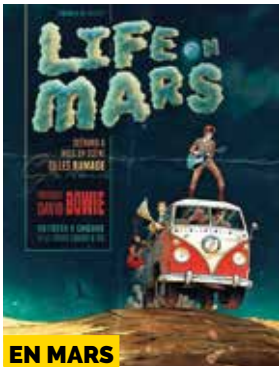
Au programme :

EN JANVIER



PETER PAN

Spectacle de l'association The Secret Panto Society
À partir du 22 janvier à 15h



EN MARS

EXPO - DANIELA MARTINO & JEANNINE RIVES

Du 2 au 25 mars 2022

LIFE ON MARS

Comédie Rock de la Cie Figaro & Co
10, 11 et 12 mars à 20h30

WALLY DESTRUCTURÉ !

Humour musical
Vendredi 18 mars à 20h30

LE SON D'ALEX

Humour musical
Vendredi 25 mars à 20h30

EN FÉVRIER

EXPO - DANIEL SENTENAC

Du 2 au 25 février

EN PLEIN DANS L'ŒIL

Ciné-concert
Dimanche 6 février à 17h

HOMMAGE À CLAUDE NOUGARO

Spectacle - Chanson
Vendredi 11 février à 20h30



Réservez dès à présent vos billets en ligne sur www.tmp-pibrac.com ou par téléphone au 05 61 07 12 11, le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

tmp-pibrac.com



Théâtre Musical de Pibrac
40 rue Principale • 05 61 07 12 11



@ TMP.Pibrac · Théâtre



TMP - Théâtre Musical de Pibrac

Le pass sanitaire est obligatoire pour venir aux spectacles et aux expositions du TMP.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

DÉCOUVRIR



Séances Bébés Lecteurs

Côté petite enfance, l'équipe de la Médiathèque, l'Esplanade des Mots, vous propose plusieurs séances Bébés-Lecteurs de 9h30 à 11h30 au Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (Avenue du Bois de la Barthe) les lundis :

- 31 janvier.
- 14 février.
- 14 mars.
- 4 avril.

Les séances sont gratuites et sur inscription auprès de la Médiathèque.

AU PROGRAMME CET HIVER

ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE

Lecture dans le cadre de La Nuit de la Lecture • Vendredi 21 janvier à 20h30.

ANIMATROPE :

Atelier d'initiation au film d'animation • Mardi 22 février de 9h30 à 12h30 • Groupe de 12 personnes à partir de 7 ans.

LECTURE DE « BLESSÉES À MORT »

de Serena Dandini
Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes • Jeudi 8 mars à 20h30 en salle du Conseil Municipal • Inscrivez-vous auprès de la Médiathèque.

40 rue Principale • 05 61 86 09 69
www.mediathèque-pibrac.fr



@ Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30

Jeudi et Vendredi : 15h-18h



UN CŒUR DE VILLE QUI BAT

Et si nous re-dynamisons le centre-ville de Pibrac : comment l'imagineriez-vous ?

La ville vous propose 3 ateliers de concertation, dès février, pour travailler ensemble, sur l'avenir de Pibrac. Rendez-vous à l'école Maurice Fonvieille (sur l'Esplanade).

3 dates à retenir :

Atelier 1 : l'identité de Pibrac

> Mercredi 2 février 2022 à 18h30

Atelier 2 : usage du cœur de Ville

> Mercredi 16 mars 2022 à 18h30.

Atelier 3 : quel devenir souhaitable pour le cœur de ville ? > Mercredi 18 mai 2022 à 18h30.

Les ateliers sont ouverts à tous et sont sur inscription en ligne sur www.ville-pibrac.fr rubrique Cadre de Vie - Cœur de Ville.



En ce début d'année, retrouvez plusieurs activités à la Maison des Citoyens.

POUR TOUS

Réunion projet atelier Bricol' > Mardi 15 janvier à 16h.

Fresque de la Renaissance Écologique (jeux de cartes causes/conséquences) :

Mardi 18 janvier à 10h à 13h.

Réunion Handisens (réunion bilan) > Mardi 25 janvier à 16h.

POUR LES FAMILLES

Pause famille*

Hors période scolaire.

Accueil et jeux libres pour se rencontrer, échanger, exprimer ses envies.

> Mercredis 5, 12, 19 et 26 janvier de 9h à 11h.

> Mercredis 2, 9 et 16 février de 9h à 11h.

> Mercredis 9, 16, 23 et 30 mars de 9h à 11h.

Plusieurs cafés thématiques auront lieu sur :

• « Mes parents et moi : les premières séparations » avec Elisa VENTURINI (psychologue)

> Mercredi 12 janvier de 9h à 10h30

• « Les bienfaits de la détente par le massage pour les tout-petits » avec Marielle ROBINET (massothérapeute) > Mercredi 9 février de 9h à 11h.

N'hésitez pas à laisser vos idées, projets, etc... dans la boîte à idées disponible à l'accueil de la Maison des Citoyens



16, rue Principale

07 84 26 84 37

mdc@mairie-pibrac.fr